Dakar — *Les Parlements francophones doivent réfléchir sur des propositions de lois destinées à renforcer la législation en faveur des femmes, a déclaré, jeudi à Dakar, Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale, à l'ouverture de la première réunion inter-professionnelle des femmes parlementaires dans l'espace francophone.*

"Les réformes qui résulteront de vos travaux, en termes de propositions, pourront se traduire par des lois ou des projets de lois qui viendront renforcer la législation en faveur des femmes", a dit M. Niasse, à l'endroit des participants à cette rencontre.

M. Niasse a fait un plaidoyer aux femmes parlementaires pour l'élimination des discriminations au détriment la femme. "Le travail féminin doit changer de visage. La place de la femme dans la recherche scientifique doit être assurée et toutes les formes de discrimination que subissent les femmes jusqu'aux salaires payés (...) doivent être bannies", a-t-il suggéré.

Revenant sur la réclamation du Conseil sénégalais des femmes (COSEF) pour un réajustement de la liste de nomination des membres du Conseil économique social et environnemental (CESE), pour le respect de la parité au sein de cette institution, M. Niasse a invité à se conformer aux dispositions juridiques.

"Ce dossier sera géré en fonction de ce que dit la loi. (...) Je ne peux pas en dire plus (...). La loi dit que toutes les fonctions électives ou semi-électives sont soumises à la loi sur la parité", a-t-il rappelé.

De son côté, la présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire francophone (APF), Françoise Bertieaux, a salué les progrès du Sénégal en matière de lutte pour l'égalité des sexes.

"La loi sur la parité représente une avancée majeure, un exemple pour la participation politique

des femmes au Sénégal, mais surtout et aussi dans le monde entier pour l'Etat de droit", a-t-elle souligné.

Citant le rapport de l'Union interparlementaire sur la présence des femmes dans les parlements, Mme Bertieaux a rappelé que l'année 2012 a marqué une augmentation d'un point de la moyenne mondiale. "Deux fois plus que la progression annuelle enregistrée jusque là", a-t-elle fait remarquer.

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Agence de Presse Sénégalaise